

N° 7700¹⁸

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2021-2022

PROPOSITION DE REVISION

des Chapitres Ier, II, III, V, VII, VIII, IX, X, XI et XII de la Constitution

* * *

**DEPECHE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(21.1.2022)

Monsieur le Président,

Me référant à votre lettre datée du 21 janvier 2022 concernant la proposition de révision élargée, j'ai l'honneur de vous informer qu'il s'agit en effet d'un redressement d'une erreur matérielle, qui ne nécessite dès lors pas d'être soumis à l'avis du Conseil d'État par voie d'amendement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil d'État,
Christophe SCHILTZ

